

MAIRIE
de
WINGERSHEIM
LES QUATRE BANS



1 place du Général de Gaulle
67170 WINGERSHEIM LES QUATRE BANS
Tél. 03 88 51 26 35

Extrait des délibérations du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 14 mars 2019

Date de convocation : 7 mars 2019

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Présidente

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Présents : ADAM Jean-Marie ALBINET Marie-Pierre, BARROUILLET Danièle, CRIQUI Jean-Marie, FLICK Evelyne, FRITSCH Christelle, GOEHRY Mireille, JOST Jean-Louis, KOESSLER Michèle, KREMMEL Christine, MARTIN Yann, MOEBS Jean-Paul, SCHAEFFER Anita, SCHNEIDER Laurent, UGE Brigitte,

Pouvoirs : FELDMANN Jean-Paul à Anita SCHAEFFER, FREUND Bernard à Michèle KOESSLER.

Absents excusés : BALL Claire, CIMBARO Mireille, CUNY Carmen, FELDMANN Jean-Paul, FELDMANN Lucienne, FREUND Bernard, GROSS Dominique, LOHR Monique, MEYER Isabelle, MITTELHEISSER Josiane, REINBOLT Jocelyne, URBAN Anny

Absents non excusés : GROSS Joseph, GROSS Nathalie, HANTSCH Myriam, MULLER Maurice, PEYRE Régine.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marie-Pierre ALBINET

7 – Finances locales

7.1 – Décisions budgétaires

Approbation du Compte Administratif 2018

La présidente ayant quitté la salle, un membre de l'assemblée présente aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le compte administratif 2018 appuyé de tous les documents propres à justifier les dépenses et les recettes.

Les membres du bureau, considérant que les écritures comptables sont conformes aux pièces justificatives présentées :

- **APPROUVE** le compte administratif de l'exercice 2018 présenté comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 262,00 €

Recettes : 2 513,70 €

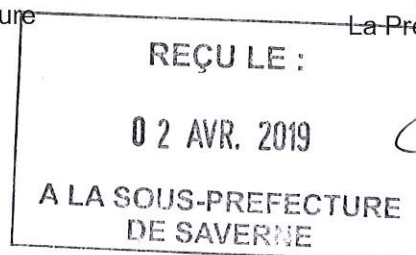
Excédent : 1 251,70 €

- **statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018
- **constatant** que le compte administratif présente un excédent total de fonctionnement de **1 251,70 €**
- **APPROUVE** le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2018 conformément aux résultats ci-dessus
- **DÉCIDE** d'affecter les résultats au compte 002 – résultat de fonctionnement reporté au budget 2019 du Centre Communal d'Action Sociale de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS.

(adoptée à l'unanimité)

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le 28 mars 2019
et publié ou notifié

Pour extrait conforme
La Présidente : GOEHRY Mireille



Mairie
de
WINGERSHEIM
LES QUATRE BANS



1 place du Général de Gaulle
67170 WINGERSHEIM LES QUATRE BANS
Tél. 03 88 51 26 35

Extrait des délibérations du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 14 mars 2019

Date de convocation : 7 mars 2019

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Présidente

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Présents : ADAM Jean-Marie ALBINET Marie-Pierre, BARROUILLET Danièle, CRIQUI Jean-Marie, FLICK Evelyne, FRITSCH Christelle, GOEHRY Mireille, JOST Jean-Louis, KOESSLER Michèle, KREMMEL Christine, MARTIN Yann, MOEBS Jean-Paul, SCHAEFFER Anita, SCHNEIDER Laurent, UGE Brigitte,

Pouvoirs : FELDMANN Jean-Paul à Anita SCHAEFFER, FREUND Bernard à Michèle KOESSLER.

Absents excusés : BALL Claire, CIMBARO Mireille, CUNY Carmen, FELDMANN Jean-Paul, FELDMANN Lucienne, FREUND Bernard, GROSS Dominique, LOHR Monique, MEYER Isabelle, MITTELHEISSER Josiane, REINBOLT Jocelyne, URBAN Anny

Absents non excusés : GROSS Joseph, GROSS Nathalie, HANTSCH Myriam, MULLER Maurice, PEYRE Régine.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marie-Pierre ALBINET

7 – Finances locales

7.1 – Décisions budgétaires

Approbation du compte de gestion 2018 du Trésorier Municipal

La trésorerie a adressé le compte de gestion provisoire 2018 de notre centre communal d'action sociale. Il y a lieu d'approuver le compte de gestion 2018 du Trésorier Municipal.

Les membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale :

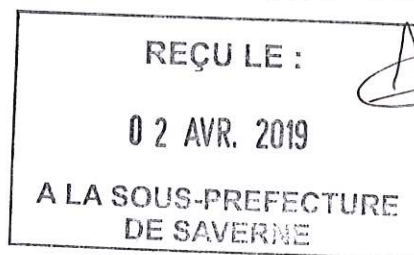
- après avoir pris connaissance du compte de gestion présenté par le Trésorier de HOCHFELDEN pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- considérant que les opérations comptables ont été exactement décrites ;
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 :

- **CONSTATE** la parfaite concordance du compte de gestion du CCAS de la Commune de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS
- **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier de HOCHFELDEN n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

(adoptée à l'unanimité)

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le 28 mars 2019
et publié ou notifié

Pour extrait conforme
La Présidente : GOEHRY Mireille



MAIRIE
de
WINGERSHEIM
LES QUATRE BANS



1 place du Général de Gaulle
67170 WINGERSHEIM LES QUATRE BANS
Tél. 03 88 51 26 35

Extrait des délibérations du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 14 mars 2019

Date de convocation : 7 mars 2019

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Présidente

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Présents : ADAM Jean-Marie ALBINET Marie-Pierre, BARROUILLET Danièle, CRIQUI Jean-Marie, FLICK Evelyne, FRITSCH Christelle, GOEHRY Mireille, JOST Jean-Louis, KOESSLER Michèle, KREMMEL Christine, MARTIN Yann, MOEBS Jean-Paul, SCHAEFFER Anita, SCHNEIDER Laurent, UGE Brigitte,

Pouvoirs : FELDMANN Jean-Paul à Anita SCHAEFFER, FREUND Bernard à Michèle KOESSLER.

Absents excusés : BALL Claire, CIMBARO Mireille, CUNY Carmen, FELDMANN Jean-Paul, FELDMANN Lucienne, FREUND Bernard, GROSS Dominique, LOHR Monique, MEYER Isabelle, MITTELHEISSER Josiane, REINBOLT Jocelyne, URBAN Anny

Absents non excusés : GROSS Joseph, GROSS Nathalie, HANTSCH Myriam, MULLER Maurice, PEYRE Régine.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marie-Pierre ALBINET

7 – Finances locales

7.1 – Décisions budgétaires

Approbation du Budget primitif 2019

La Présidente soumet aux membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS le budget élaboré pour l'année 2019.

Le bureau, après en avoir discuté chapitre par chapitre, article par article et avoir consigné le résultat de ses votes au tableau à soumettre à M. le Préfet :

- **ARRÊTE** le budget de l'exercice 2019 comme suit :

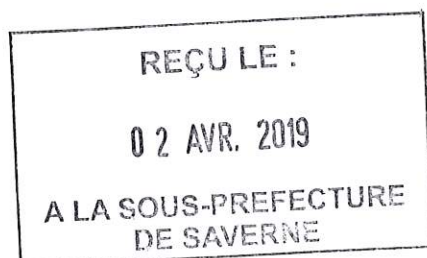
Section de Fonctionnement

Recettes	2 402 €
Dépenses	2 402 €

(adoptée à l'unanimité)

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le 28 mars 2019
et publié ou notifié

Pour extrait conforme
La Présidente : GOEHRY Mireille



MAIRIE
de
WINGERSHEIM
LES QUATRE BANS



1 place du Général de Gaulle
67170 WINGERSHEIM LES QUATRE BANS
Tél. 03 88 51 26 35

Extrait des délibérations du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 14 mars 2019

Date de convocation : 7 mars 2019

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Présidente

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Présents : ADAM Jean-Marie ALBINET Marie-Pierre, BARROUILLET Danièle, CRIQUI Jean-Marie, FLICK Evelyne, FRITSCH Christelle, GOEHRY Mireille, JOST Jean-Louis, KOESSLER Michèle, KREMMELE Christine, MARTIN Yann, MOEBS Jean-Paul, SCHAEFFER Anita, SCHNEIDER Laurent, UGE Brigitte,

Pouvoirs : FELDMANN Jean-Paul à Anita SCHAEFFER, FREUND Bernard à Michèle KOESSLER.

Absents excusés : BALL Claire, CIMBARO Mireille, CUNY Carmen, FELDMANN Jean-Paul, FELDMANN Lucienne, FREUND Bernard, GROSS Dominique, LOHR Monique, MEYER Isabelle, MITTELHEISSER Josiane, REINBOLT Jocelyne, URBAN Anny

Absents non excusés : GROSS Joseph, GROSS Nathalie, HANTSCH Myriam, MULLER Maurice, PEYRE Régine.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marie-Pierre ALBINET

7 – Finances locales

7.5 – Subventions

Répartition des subventions aux œuvres caritatives – exercice 2019

Les membres du CCAS de WINGERSHEIM LES QUATRE BANS, après en avoir discuté :

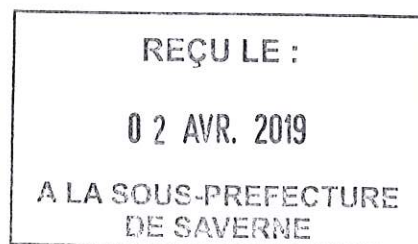
- **DÉCIDENT** d'attribuer une subvention, pour l'exercice 2019, aux Œuvres Caritatives suivantes, pour un **montant total de 1 060.00 €** :

➤ CARITAS Antenne de HOCHFELDEN	400.00 €
➤ Ligue Contre le Cancer à STRASBOURG	100.00 €
➤ ESAT Travail et Espérance à MUNDOLSHEIM	80.00 €
➤ AAPI région SAVERNE à SAVERNE	80.00 €
➤ Croix Bleue à WIMMENAU	50.00 €
➤ Association Poussière de Vie à WINGERSHEIM	50.00 €
➤ Association Française Contre la Myopathie	50.00 €
➤ Assoc. des Aveugles d'Alsace-Lorraine à STRASBOURG	50.00 €
➤ Association Française des Sclérosés en Plaque	50.00 €
➤ Assoc. Rég. Aide aux Handicapés Moteurs ARAHM à STRASBOURG	50.00 €
➤ La Prévention Routière à STRASBOURG	50.00 €
➤ Association Vaincre la Mucoviscidose à WASSELONNE	50.00 €

(adoptée à l'unanimité)

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le 28 mars 2019
et publié ou notifié

Pour extrait conforme
La Présidente : GOEHRY Mireille



MAIRIE
de
WINGERSHEIM
LES QUATRE BANS



1 place du Général de Gaulle
67170 WINGERSHEIM LES QUATRE BANS
Tél. 03 88 51 26 35

Extrait des délibérations du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 14 mars 2019

Date de convocation : 7 mars 2019

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Présidente

Nombre de membres en exercice : 32

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Présents : ADAM Jean-Marie ALBINET Marie-Pierre, BARROUILLET Danièle, CRIQUI Jean-Marie, FLICK Evelyne, FRITSCH Christelle, GOEHRY Mireille, JOST Jean-Louis, KOESSLER Michèle, KREMMEL Christine, MARTIN Yann, MOEBS Jean-Paul, SCHAEFFER Anita, SCHNEIDER Laurent, UGE Brigitte,

Pouvoirs : FELDMANN Jean-Paul à Anita SCHAEFFER, FREUND Bernard à Michèle KOESSLER.

Absents excusés : BALL Claire, CIMBARO Mireille, CUNY Carmen, FELDMANN Jean-Paul, FELDMANN Lucienne, FREUND Bernard, GROSS Dominique, LOHR Monique, MEYER Isabelle, MITTELHEISSER Josiane, REINBOLT Jocelyne, URBAN Anny

Absents non excusés : GROSS Joseph, GROSS Nathalie, HANTSCH Myriam, MULLER Maurice, PEYRE Régine.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Marie-Pierre ALBINET

5 – Institutions et vie politique

5.2 – Fonctionnement des assemblées

Dénonciation de la convention de transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité

La Présidente propose de dénoncer la convention concernant la mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Bas-Rhin, en raison des frais élevés de cette procédure s'élevant à 312 €/an.

- **DÉCIDE** de renoncer à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité
- **AUTORISE** Mme la Présidente à :
 - dénoncer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Bas-Rhin, représentant de l'Etat à cet effet.

(adoptée à l'unanimité)

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture
Le 28 mars 2019
et publié ou notifié

Pour extrait conforme
La Présidente : GOEHRY Mireille

